



*Olivier Masset, Directeur territorial Isère et directeur régional délégué Alpes d'Enedis.*

### **Comment le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité en France s'implique-t-il dans la mobilité durable ?**

Enedis a contribué, avec le soutien de l'Ademe, à l'élaboration du Livre bleu des recommandations sur les infrastructures de recharge des véhicules électriques et contribue au développement des solutions de pilotage de leur charge. En parallèle, nous accompagnons et conseillons les collectivités locales et territoriales dans leurs projets d'infrastructures de recharge. C'est à ce titre qu'Enedis est membre et administrateur de Citelec et partenaire des JMD. La mobilité durable est une des solutions pour maintenir les atouts du modèle français. Le réseau public de distribution d'électricité étant au carrefour des enjeux de la transition énergétique, nous misons donc sur le développement des véhicules électriques, tout comme sur les énergies renouvelables et sur la maîtrise de la demande. Pour gérer cette complexité, il faut continuer à introduire de l'intelligence dans le réseau, comme avec le compteur communicant Linky.

### **Quels choix Enedis a-t-elle faits en interne pour cette mobilité durable ?**

Avec plus de 1 500 véhicules électriques, Enedis dispose de la deuxième flotte de France. A ce jour, nous avons réduit de près de 2 800 tonnes le volume d'émissions de CO<sub>2</sub> de notre parc automobile. Enedis est aussi membre et administrateur du PDIE de la presqu'île de Grenoble et développe son propre plan de déplacement d'entreprise.

